



Date de publication : 23 juin 2025

La directrice de la Formation et de l'Université

Délégation de signature

Vu la délégation de signature donnée par M. Denis BEAU, premier sous-gouverneur, à Mme Anne-Sophie MARTENOT, le 23 juin 2025 ;

Vu la délégation de signature donnée par Mme Anne-Sophie MARTENOT, directrice générale des Ressources Humaines, à Mme Marina SEDRO, directrice de la Formation et de l'Université le 23 juin 2025 ;

Délégation permanente est donnée à Mme Frédérique TEXIER, chef du service des Écoles du management, des compétences comportementales et des langues, ou, en cas d'absence ou d'empêchement, à M. Guillaume VALLET, son adjoint, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, la correspondance et les pièces relatives à l'exercice des activités du service des Écoles du management, des compétences comportementales et des langues dont les devis et conventions.

Délégation permanente est donnée à Mme Andreea NADRAG VUTA, responsable de la Communauté managériale, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, la correspondance et les pièces relatives à l'exercice des activités de la Communauté managériale, dont les devis et conventions

Fait à Paris, le 23 juin 2025

Marina SEDRO